



Problème électrique - fils dénudés partout dans la maison

Par **KEO**, le **19/07/2010** à **16:27**

Bonjour,
Nous sommes propriétaires d'une maison mitoyenne des deux côtés. La maison d'un des deux côtés est louée à des personnes très sympathiques dont le propriétaire use et abuse.
Le problème est que malgré un loyer très élevé, il fait le minimum de réparations. Là où cela nous gêne c'est toute l'électricité qui est loin d'être aux normes. Il y a un thermostat pour le plancher chauffant au gaz, les fils sortent sous le thermostat, le même problème se pose sous la chaudière. Cette maison est une bombe ambulante, et nous sommes mitoyens.
Les locataires sont conscients du problème puisqu'ils le vivent chaque jour, mais n'osent intervenir. Nous, en tant que voisins et dont la maison peut subir des dommages par la négligence patente de ce propriétaire, que pouvons-nous faire pour l'obliger à prendre ses responsabilités ? avant qu'un violent orage ne vienne faire du dégât avec tous ces fils qui se baladent.
d'avance, je vous remercie de votre réponse.
Cordialement,

Par **chaber**, le **19/07/2010** à **16:42**

Bonjour,
Il appartient à votre voisin locataire d'intervenir auprès de son bailleur.
Sachant que selon l'art 1733 le locataire est présumé responsable d'un incendie sauf cas de force majeure ou défaut d'entretien prouvé, il aurait certainement intérêt à signaler par LR avec AR les défauts de l'installation électrique.
Lui seul étant concerné, vous ne pouvez intervenir auprès de son propriétaire